



Communiqué de presse

OUIBUS SNCF : Guillaume Pepy veut tuer le train !

Hier, jeudi 3 septembre, le président du groupe SNCF à résolument tourné le dos au service public ferroviaire en annonçant la création de 130 lignes de cars longues distances comme l'a autorisé la loi dite « Macron ».

Tout est bon, pour casser le train !

La dissimulation : Cette annonce a été faite dans le dos des cheminots et de leurs représentants du personnel. Les élus du Comité Régional SNCF étaient pourtant réunis ce jour, mais pour autant, aucune information leur a été transmise en séance. C'est en apprenant l'absence de la directrice de région durant l'après midi, partie suivre les annonces de Guillaume Pépy, qu'ils ont eu connaissance de cette conférence de presse nationale !

La trahison : En se rendant sur le site d'ID-BUS, devenu OUI-BUS, les élus CGT ont découvert que la région Pays de la Loire est concernée par trois dessertes dès ce vendredi ! Les villes de Nantes, Angers et Le Mans seront donc desservies pour relier Paris.

La direction du Groupe SNCF attaque le train sur les lignes les plus fréquentées, donc les plus rentables !

Usagers perdants sur toute la ligne : Alors que l'État Français a refusé de régler la question de la dette d'infrastructure du système ferroviaire, elle autorise maintenant les cars à polluer et user les routes à bon compte. Autrement dit sur le dos de la collectivité. Sous couvert de petits prix (qui seront à démontrer sur le long terme), le gouvernement lance une troisième classe, plus dangereuse, moins rapide, moins confortable, moins ponctuelle et inaccessible aux personnes handicapés.

Cette concurrence déloyale, outre engendrer un risque mortel pour l'avenir d'un grand nombre de dessertes ferroviaires, singulièrement pour les trains Intercités, consacre en plus une politique qui vise à accentuer les inégalités d'accès au transport : le train pour les « riches », le car pour les « pauvres ».

Pour la CGT c'est totalement inacceptable, ça l'est encore plus quand la SNCF – entreprise publique de service public dont l'Etat est à 100% actionnaire - la favorise.

A l'approche de la 21^{ème} Conférence de l'ONU sur les changements climatiques, cette décision de la direction de la SNCF et la loi Macron qui l'autorise, sont à contre sens de l'Histoire !!

D'ailleurs, dès lors que l'on lui attribue les moyens nécessaires à son fonctionnement, le Service Public ferroviaire SNCF fait la preuve de son incontestable efficacité et qualité.

Réagir : Le Secteur Fédéral CGT Cheminots des Pays de la Loire et ses syndicats mettront tout en œuvre pour informer les usagers et les cheminots des conséquences de ces choix strictement financiers aux conséquences dont on sait déjà qu'elles seront particulièrement néfastes pour l'environnement, les conditions de transport des usagers et l'emploi à la SNCF.

La CGT, avec les trois autres organisations syndicales représentatives de la région des Pays de la Loire à la SNCF, a déjà fait la demande d'un Comité d'Etablissement Régional Extraordinaire en vue d'obtenir toutes les informations dont les cheminots ont été privés dans le cadre de la mise en place de ces circulations routières.

Enfin, le Secteur Fédéral CGT Cheminots des Pays de la Loire et ses syndicats voient leur conviction renforcée à créer les conditions d'un rapport de force de haut niveau pour imposer d'autres choix respectueux de l'environnement, de la population, des usagers et des salariés.

C'est pourquoi la CGT appelle avec détermination tous les salariés à se mobiliser – y compris par la grève – le 08 octobre prochain dans le cadre d'une grande action nationale interprofessionnelle unitaire.

Nantes, le 04 septembre 2015

Contact au Secteur Régional CGT des Cheminots des Pays de la Loire :
Aurélien Hamon : 06.83.14.58.83